



MINISTÈRE DE LA CULTURE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Paris, le 30 décembre 2024

Création de l'Établissement public *Manufactures nationales – Mobilier national & Sèvres* au service des métiers d'art et des arts décoratifs

Mme Rachida DATI, ministre de la Culture, annonce, la création au 1^{er} janvier 2025 du nouvel établissement public *Manufactures nationales – Mobilier national & Sèvres* réunissant le Mobilier national et la Cité de la Céramique – Sèvres & Limoges.

Unique au monde, ce pôle public jouera un rôle central dans la promotion des métiers d'arts, dans la continuité de la stratégie nationale en faveur des métiers d'art (2023-2025). Consacré aux métiers d'art, aux arts décoratifs et au design, il marie patrimoine et création : ce nouvel établissement public rassemble plus de 650 agents qui œuvrent au quotidien à entretenir des collections d'exception, pratiquer des savoir-faire d'excellence et mettre en valeur la richesse de ce patrimoine matériel et immatériel avec plus de 53 métiers d'art exercés au sein de ses manufactures et ateliers.

Son action portera sur 5 axes prioritaires :

1. Former et transmettre des métiers d'exception
2. Innover dans le domaine du mobilier, des arts textiles et des arts du feu
3. Encourager la création
3. Soutenir un écosystème fragile sur tous les territoires
4. Valoriser le patrimoine et accueillir les publics
5. Faire rayonner les musées et manufactures sur la scène internationale

Héritier de quatre siècles d'histoire, ce pôle public est ainsi constitué de manufactures et ateliers de création (dont la manufacture de porcelaine de Sèvres, la manufacture de tapisserie des Gobelins, la manufacture de tapisserie de Beauvais, la manufacture de tapis de la Savonnerie, les ateliers de dentelles d'Alençon et du Puy-en-Velay, l'atelier de recherche et de création en mobilier contemporain); de sept ateliers de restauration (atelier d'ébénisterie, atelier de menuiserie en sièges, atelier de lustrerie-bronze, atelier de tapisserie d'ameublement, atelier de tapisserie-décor, atelier de restauration de tapisseries, atelier de restauration de

tapis) ; des collections du Mobilier national et de deux musées nationaux : le musée national de céramique de Sèvres et le musée national Adrien Dubouché.

Résolument tourné vers les territoires, ce pôle public est implanté dans 8 départements : à Paris, dans les Hauts-de Seine (Sèvres), dans l'Hérault (Lodève), dans la Creuse (Aubusson), dans l'Orne (Alençon), en Haute-Loire (Puy-en-Velay), en Haute-Vienne (Limoges) et dans l'Oise (Beauvais).

Mme Rachida DATI, ministre de la Culture déclare : *« Depuis des siècles, le Mobilier national et la Cité de la céramique de Sèvres illustrent l'excellence des arts décoratifs français, grâce à des savoir-faire qui se transmettent avec passion et exigence. Alors que ces institutions sont désormais réunies au sein d'un même opérateur du ministère de la Culture, une nouvelle étape s'ouvre pour consolider, valoriser et transmettre cet héritage exceptionnel. Je tiens à rendre hommage aux artisans dont les mains façonnent tapisseries, mobiliers et céramiques, des œuvres qui constituent le patrimoine vivant de notre pays. Ces métiers d'excellence, encore trop souvent méconnus, méritent d'être mis en lumière et rendus accessibles à tous. En écrivant ensemble cette nouvelle page, nous faisons plus que préserver un héritage : nous insufflons aux métiers d'art un nouvel élan, à la hauteur de leur rôle dans l'identité culturelle et économique de notre pays »*

L'ensemble des activités du nouvel établissement public *Manufactures nationales – Mobilier national & Sèvres* sera présenté lors de son lancement officiel, le mercredi 15 janvier au ministère de la Culture. Évènement sur inscription.

Contact presse

Ministère de la Culture

Délégation à l'information et à la communication

Mél : service-presse@culture.gouv.fr

www.culture.gouv.fr